

Date et heure	Modératrice	Lieu
Mercredi 02 juillet 2025	Oumou KEITA, UCPO	Réunion en ligne (Zoom)
Participant-e-s : Dr Issoufa HAROU, DSME Niger Dr Georges GUIELLA, Chercheur ISSP Dr Françoise SOSSOU AGBAHOLOU, Représentante		Société Civile Fatou DIOP, Représentante Jeunes Marie BA, UCPO Viviane MBENGUE, UCPO

ORDRE DU JOUR

- Présentation de la nouvelle Gestionnaire recherche à l'UCPO
- Partage des résultats de l'évaluation externe de l'UCPO : Constatations sur l'Agenda Recherche
- Cohorte 2 de la recherche
- Partage des thématiques de recherche de la cohorte 2
- Présentation des documents de sélection des instituts des instituts

DÉROULEMENT

Ce mercredi 02 juillet 2025, s'est tenue la deuxième réunion du Conseil de recherche du Partenariat de Ouagadougou (PO) au titre du 2^{ème} trimestre. La rencontre a démarré par les mots d'ouverture de Marie Ba, Directrice de l'Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou (UCPO). Dans son intervention, elle a adressé des remerciements aux participants pour leur présence malgré des calendriers chargés. Elle a rappelé le rôle important joué par le Conseil de recherche en tant qu'organe consultatif qui valide les décisions du point de vue de la recherche. Les conseils et orientations stratégiques fournis par le Conseil de Recherche ont soutenu et conforté l'UCPO tout au long du déroulement de la cohorte 1. Ils seront encore plus utiles et importants pour la cohorte 2 qui sera mise en œuvre dans un contexte de réduction de l'aide au développement et l'UCPO procèdera éventuellement à quelques ajustements suite au bilan de ses interventions depuis sa création.

Présentation de la gestionnaire recherche

La Gestionnaire Recherche s'est présentée brièvement en tant que sociologue ayant rejoint l'UCPO en avril 2025 après plusieurs années au ministère de la Santé du Sénégal. Elle épaulera désormais la Senior Research Manager dans la mise en œuvre des activités de l'agenda recherche.

Évaluation externe

Le point majeur de la rencontre a concerné la restitution de l'évaluation externe de l'UCPO réalisée par Precision Global Health. Celle-ci a couvert six domaines et a relevé des avancées significatives dans le domaine de la recherche, notamment : la mise en place du Conseil de recherche, la structuration d'un fonds de recherche (subventions à la recherche), la cartographie des instituts de recherche et le lancement des recherches.

Toutefois, l'évaluation a soulevé des points d'amélioration portant sur la nécessité d'optimiser l'utilisation des données existantes, de mieux valoriser les synergies avec des partenaires comme le Population Council (mieux tirer profit des recherches menées par cet organisme) et de renforcer la visibilité des résultats de recherche. La question de la pertinence des thématiques de recherche jugées déjà explorées par d'autres études a également été soulevée par l'évaluation.

En lien avec ces constats, la pertinence des trois thématiques financées avec la première cohorte (discontinuité contraceptive, gratuité des services, normes sociales entravant l'accès des jeunes) a été défendue. Les intervenants ont tenu à apporter des nuances en rappelant que les thématiques ont été formulés avant la publication des recherches de référence ultérieures, et qu'ils répondaient aux besoins identifiés à ce moment précis. Les retombées concrètes, telles que l'utilisation des résultats préliminaires en Côte d'Ivoire pour appuyer une décision ministérielle (passage à échelle de la politique de gratuité) ou en Guinée dans le cadre de l'élaboration du plan d'action national budgétisé (PANB-PF), ont également été soulignées.

S'agissant du partenariat, la collaboration avec Population Council a été saluée. Néanmoins, la recommandation a été faite de ne pas se limiter à ce partenaire et à l'élargir aux autres institutions de recherche intervenant sur les questions de santé de la reproduction et de planification familiale. Ce partenariat élargi devrait permettre de diffuser plus de résultats de recherche dans la région.

En résumé, le conseil a recommandé à l'UCPO de :

1. Maintenir la recherche-action sur des thématiques d'intérêt pour les pays
2. Renforcer l'appui à la mise en œuvre des plans d'actions issus des recherches subventionnées dans les pays,
3. Mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions dans les pays afin de mieux rapporter sur les progrès dans les prises de décisions politiques.

Cohorte 2 de la recherche

La présentation des quatre thématiques retenues pour la cohorte 2 a suivi. Il s'agit de :

- Mécanismes de mobilisation du secteur privé pour le financement de la santé de la reproduction
- Stratégies d'intégration de la planification familiale dans le dispositif minimum d'urgence en situation de crise
- Dispositif d'intégration de la planification familiale dans la couverture sanitaire universelle : politiques et approches
- Approches prometteuses pour le passage à échelle de la délégation des tâches

Ces thématiques ont été validées par les Directions Santé Mère-Enfant (DSME) lors de la dernière réunion des points focaux gouvernementaux tenue en Guinée (mai 2025). Il s'agit des thématiques de recherche de la cohorte non couvertes. Elles ont été jugées toujours pertinentes par les DSME.

En plus de la validation des thématiques de recherches de la cohorte 2, les DSME ont recommandé à l'UCPO de conduire plus de synthèse des connaissances, offrir la possibilité de conduite de recherches ad hoc à la demande des pays, solliciter le cofinancement des recherches avec d'autres partenaires techniques et financiers (PTF). A ces recommandations des DSME, le Conseil de Recherche a suggéré que les pays soient sollicités pour le cofinancement des recherches en plus des PTF.

Les documents provisoires encadrant le recrutement de la cohorte 2 ont également été présentés, notamment : l'appel à propositions, le canevas de la proposition pour les chercheurs, les TDR et la grille d'évaluation pour les évaluateurs externes. Des ajustements notables ont été intégrés pour la cohorte 2 : plafond budgétaire augmenté (maximum 400 000\$), durée de la recherche étendue à 14

mois, accent mis sur la collaboration inter-instituts et avec les décideurs nationaux, la couverture d'au moins 2 pays par chaque recherche.

Globalement, les échanges ont mis en lumière une volonté forte d'améliorer l'impact des recherches sur les politiques nationales. Il a été recommandé d'en faire une priorité explicite dans la sélection des propositions pour la prochaine cohorte. Les membres du Conseil de recherche ont également émis la recommandation de rendre obligatoire l'implication de chercheurs juniors dans les équipes de recherche pour soutenir la relève scientifique. Il est convenu que leur intégration soit une exigence dans les critères de sélection des équipes de recherche pour la cohorte 2.

La question de la durabilité du financement de la production des données, notamment en contexte de retrait de certains bailleurs comme l'USAID, a été jugée critique. La recommandation a été faite de soutenir le financement de la production des données. À cet égard, l'expérience nigérienne d'un Téléthon mobilisant des acteurs privés, à travers la RSE des entreprises privées, pour soutenir les infrastructures de santé a été saluée comme un modèle inspirant.

Pour terminer, un délai de dix (10) jours ouvrables, soit deux (2) semaines calendaires, a été proposé par l'UCPO et validé par le Conseil pour permettre une relecture et un retour constructif de tous les membres sur les documents encadrant le recrutement de la cohorte 2.

Prochaines étapes

L'UCPO intégrera les premiers commentaires du Conseil de Recherche dans les documents de la cohorte 2. Elle les partagera à nouveau pour recueillir les commentaires finaux. L'objectif est de publier l'appel à proposition de recherche d'ici la fin du trimestre.